

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix Travail Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

COMMUNE D'AMBAM

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES

MARCHES PUBLICS

BP 163 AMBAM

TEL (00237) 222 48 25 48



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace Work Fartherland

SOUTH REGION

NTEM VALLEY DEVISION

AMBAM COUNCIL

SECRETARY GENERAL

INTERNAL OFFICE OF MANAGEMENT AND ADMINISTRATIVE

OF PUBLICS CONTRACTS

BP/PO BOX 163 AMBAM

TEL (00237) 222 48 25 48



**DEMANDE DE COTATION N°006/DC/RS/DVNT/CAMBAM/CIPM/2020 DU 10 JUILLET 2020
RELATIVE A L'ECLAIRAGE DOMESTIQUE DU VILLAGE AKOM BIKAK (FOURNITURE ET
POSE DE 12 KITS SOLAIRES COMPLETS) DANS L'ARRONDISSEMENT D'AMBAM,
DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD**

FINANCEMENT : REVENUS DE L'EXPLOITATION DE LA FORET COMMUNALE

EXERCICE : 2020

**AUTORISATION DE DEPENSE : DELIBERATION N°02-04/DEL/CM/AMB/CM
DU 15 AVRIL 2020**

IMPUTATION : BUDGET COMMUNALE

Pièce 0 : AVIS DE CONSULTATION

1. OBJET

Le Maire de la commune d'Ambam, Autorité Contractante et Maitre d'Ouvrage lance une demande de cotation relative à l'éclairage domestique du village Akom Bikak (fourniture et pose de 12 kits solaires complets) dans l'arrondissement d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du sud.



2. CONSISTENCE DES PRESTATIONS

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif de la fourniture jointe au Dossier de consultation pour un montant de 16 850 000 (seize million huit cent cinquante mille francs) CFA. Toutes taxes comprises.

3. PARTICIPATION

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux prestataires de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant les Opérateurs économiques camerounais et disposant d'une expérience dans la fourniture et installation de ce type de prestations.

4. FINANCEMENT

Les acquisitions, objet de la présente consultation, sont financées par les revenus issus de l'exploitation de la forêt communale exercice 2020.

5. DELAI D'EXECUTION

Le délai de livraison desdits équipements et leur mise en place est fixé à un maximum de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

6. ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLUE LA LETTRE COMMANDÉ

A l'issue de l'examen des Offres des Soumissionnaires et du choix de l'attributaire par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AMBAM, la Lettre Commande sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maire de la Commune d'AMBAM.

7. ACQUISITION DE LA DEMANDE DE COTATION

Le Dossier demande de cotation peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du **Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP)** sis à la Bibliothèque municipale d'Ambam dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'AMBAM.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offre.

8. CAUTION DE SOUMISSION

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de **340 000 (trois cent quarante) F CFA** émise par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC et selon la liste en annexe. Le cautionnement

provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des Offres, ou dans le cas où le Soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

NB : Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

9. RECEPTION DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original marqué comme tel et (06) six copies, devra être déposé contre recepicé au Secrétariat du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la Bibliothèque municipale d'Ambam au plus tard le 24 JUILLET 2020 à 14 heures précise heure locale et devra porter la mention ;

*DEMANDE DE COTATION N°006/DC/RS/DVNT/CAMBAM/CIPM/2020 DU 10 JUILLET 2020
RELATIVE A L'ECLAIRAGE DOMESTIQUE DU VILLAGE AKOM BIKAK (FOURNITURE ET POSE DE
12 KITS SOLAIRES COMPLETS) DANS L'ARRONDISSEMENT D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA
VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

Tout Offre non produite en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale et non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable

10. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 24 JUILLET 2020 à 15 heures précises, heure locale à la salle de lecture de la Bibliothèque Municipale d'AMBAM, par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune d'Ambam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. EVALUATION DES OFFRES

Les Offres retenues après vérification des pièces Administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après ;

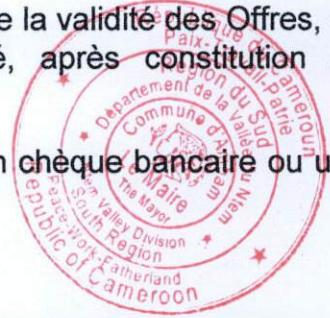
11.1. critères éliminatoires

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- Offre financière incomplète
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantitatif
- Absence de caution de soumission

11.2. critères essentiels

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions de l'Avis de Consultation
- Capacité financière de l'entreprise
- Délai de livraison des acquisitions

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de «oui» à l'ouverture des Offres seront admises à l'analyse financière.



12. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. PIÈCES ADMINISTRATIVES

Les pièces Administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme datant de moins de trois (03) mois.

Chaque Soumissionnaire devra joindre à sa proposition financière un modèle de soumission faisant ressortir les couts hors taxes et toutes taxes comprises et le délai d'exécution des prestations

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du **Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP)** sis à la Bibliothèque municipale d'Ambam ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics dès publication de la présente Demande Cotation

Fait à AMBAM, le 10 JUILLET 2020

Le MAIRE
(Autorité Contractante)

AMPLIATION

- ARMP
 - MINMAP/VNT
 - MAIRE/ C-AMBAM
 - SG/C-AMBAM
 - CIPM
 - AFFICHAGE/CHRONO/ARCHIVES

